Orientation

Suite à la loi Liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018, la Région est devenue compétente en matière d'orientation et d'information sur les métiers tout au long de la vie. Cette nouvelle compétence sur l'information et la découverte métiers est une véritable opportunité pour la Région de s'adresser aux jeunes (collégiens, lycéens, apprentis et étudiants), aux familles et aux demandeurs d'emploi sur les opportunités d'emploi en Normandie.

L'Agence Régionale de l'Orientation

Facteur clé de la réussite de la stratégie régionale, **l'Agence Régionale de l'Orientation met en œuvre les compétences jusqu'à maintenant assurées par différentes structures du territoire**. La Région investit plus de 4 millions d'euros dans cette nouvelle agence et pour la mise en œuvre de la Stratégie régionale de l'Orientation.

Le siège de l'Agence est situé à l'Atrium à Rouen (115 Boulevard de l'Europe). Une première antenne a ouvert à Hérouville Saint-Clair en avril 2021 (au CIDEME, 1 Place de l'Europe).

Au-delà de la découverte des métiers et des formations, l'Agence aide les jeunes et les adultes à faire des choix cohérents par rapport à leurs aspirations et réalités scolaires et économiques, et ainsi à se construire une représentation objective du monde économique et professionnel.

Les missions de l'Agence

- L’information et le conseil des Normands dans leur projet d’orientation ;
- L’engagement aux côtés des entreprises pour faire connaitre leur métier et leur perspective ;
- La formation, la coordination et l’outillage des professionnels de l’orientation et de l’éducation.
- Contribuer à la féminisation des voies de formation professionnelle, par son rôle d’information sur les métiers

La Charte d’engagement régionale "Fabrique des Compétences"

A travers le développement d’une Charte d’engagement régionale, la Région et son Agence de l’Orientation placent les entreprises au cœur du dispositif, en facilitant leur rapprochement avec les jeunes, les familles et le monde éducatif.

Les entreprises qui rejoignent la démarche s’engagent à coopérer avec l’Agence Régionale de l’Orientation et des Métiers pour une durée de deux ans (avec possibilité de reconduction) dans la conduite de deux actions (minimum) en faveur de l’orientation et de l’information Métiers et de la mixité des emplois :

- au minimum une action du dispositif régional d'orientation : Les entreprises s’engagent à rejoindre le « Réseau d’Ambassadeurs Métiers » et/ou à contribuer au dispositif « Immersions » en accueillant pendant quelques jours des jeunes en construction de projet
- une action au choix parmi trois grandes thématiques :

1. Faire découvrir son entreprise et ses métiers (actions à destination des Parents, actions de parrainage, organisation de visites d’entreprise, coopérations avec les structures de formation du territoire…)
2. Accueillir tous les publics pour faciliter l'orientation et la construction des parcours professionnels (stages étudiants, stages « d’immersion » pour le public adulte en recherche d’emploi ou en reconversion, actions de professionnalisation à destination des enseignants, accueil de classes en

entreprise…)

3. Participer à des actions locales ou régionales (forums, remises de diplômes, interventions auprès des écoles, lycées ou universités, diffusion d'offres d'emploi sur le site « Emploi'Normandie »…).

Adhérer au réseau de la Charte d'engagement régionale "Fabrique des Compétences" constitue une manière pour les entreprises de gagner en visibilité et en reconnaissance auprès des publics, des autorités académiques, de l'enseignement supérieur et des acteurs de l'information et de l'orientation, tout en développant ou en renforçant leur engagement social et sociétal.

Les entreprises adhérentes bénéficient, par ailleurs, d'un accompagnement par un référent de proximité de l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers ou de la Région Normandie pour la mise en œuvre de leurs actions d'orientation. Elles pourront aussi bénéficier de temps fédérateurs, animés et/ou coordonnés par l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers pour échanger sur les « bonnes pratiques » avec les autres entreprises du réseau et bénéficier de temps de professionnalisation sur les enjeux emploi, formation, orientation. Des kits de communication seront aussi mis à leur disposition pour valoriser leurs engagements en région.

18 entreprises du territoire du Calvados ont d'ores et déjà décidé de s'engager dans la démarche : Legallais (Quincaillerie), Laboratoires Gilbert (Pharmacie), Dejamobile (Editeur de logiciels), Voxa Direct* (Vélotypie), Boulangerie Quellier (Boulangerie), Sous mon Toit (Services à la Personne), PMTP (Travaux Publics), SEGID (Propreté), GEIQ Propreté (Gpmt Employeurs Insertion Qualif. Propreté), Leclerc (Grande distribution), Keolis Bus Verts (Transports en commun), FILT 1860 (Fabricant de filets), Armatis (Relation Clientèle à Distance),Esnault (Bâtiment), Piercan (Industrie), Lactalis (Industrie), Digital Fast Forward, éditeur de Tiny Coaching (Numérique), Toffolutti (Travaux Publics).

D'autres entreprises normandes rejoindront progressivement la démarche. Un important travail de promotion de la Charte sera engagé tout au long du dernier semestre 2020 afin de collecter un maximum d'adhésions.

A partir du 1er janvier 2021, les jeunes, les familles et les enseignants pourront se connecter à une plateforme numérique "Destination Métier" afin de connaître toutes les entreprises signataires de la Charte, les Ambassadeurs-Métiers mobilisables ainsi

que les lieux d’immersion professionnelle possibles et pourront se mettre directement en relation avec les interlocuteurs.

Les entreprises intéressées par la Charte peuvent contacter Corinne Lucas, en charge du déploiement de la charte à l’Agence : corinne.lucas@orientation-normandie.fr.

Le numéro gratuit Parcours Métier

Quels sont les débouchés et les perspectives d’évolution pour ce métier ? Quelles études poursuivre ? Comment améliorer sa recherche d’emploi ?

Vous avez besoin d’un premier niveau de conseil ?

L’Agence régionale de l’Orientation et des Métiers répond à toutes vos questions liées à l’orientation, à la formation ou l’emploi, sur le numéro gratuit Parcours Métier : 0 800 05 00 00.

La ligne est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Des réseaux de professionnels à votre écoute

La Région soutient et coordonne l’action des réseaux professionnels, intervenant à votre service et à proximité de votre lieu de vie.

Les professionnels travaillant au sein de ces réseaux proposent des services d’information et de conseils personnalisés gratuits, avec des modalités à la carte (téléphone, contact par internet, rencontre ou rendez-vous individuel, accueil collectif…). Tous les publics y trouveront les ressources nécessaires à la mise en œuvre de leurs projets personnel et professionnel. Il s’agit notamment de :

- la connaissance des métiers, leurs conditions d’accès et d’exercice
- la présentation des dispositifs de formation tout au long de la vie : formation initiale, professionnelle continue et validation des acquis de l’expérience
- la connaissance et la prise en compte du contexte économique, de la situation de l’emploi sur le territoire et de son évolution

RésO’Pro en Normandie

Destination métier

Créée en 2021, Destination Métier est la plateforme régionale permettant de mettre en relation des Normands en activité professionnelle avec les publics en recherche d’information sur les métiers.

Permettre une meilleure connaissance des métiers et de découvrir les univers professionnels est souvent la garantie d’une orientation choisie. Grâce à cette collaboration et au dispositif Destination Métier, la Région Normandie travaille en ce sens et contribue à la réussite professionnelle des Normands.

Destination Métier : un réseau gagnant-gagnant !

Destination Métier est une plateforme aux multiples possibilités qui offre une plus-value à la fois au grand public et aux entreprises.

Pour les Normands en construction de parcours, c’est un outil permettant de rentrer en contact direct avec des professionnels normands ; de trouver des immersions allant du mini-stage de 3ème au stage de fin d’étude, de s’informer sur les métiers grâce à des ressources aux formats variés

Pour les entreprises, s’engager sur Destination Métier c’est...

- Appartenir à un réseau d’entreprises engagées en faveur de l’orientation
- Valoriser ses salariés en leur donnant la possibilité de devenir ambassadeurs métiers
- Capter de futurs talents en accueillant des Normands en stage d’observation ou professionnel
- Participer à la promotion de leur entreprise voir et renforcer ainsi leur marque employeur

Destination Métier : un pilotage normand et partenarial

L’engagement et la mobilisation partenariale entre la Chambre Régionale de Commerce et de l’Industrie ; la Chambre Régionale des Métiers et de l’Artisanat et l’Agence Régionale de l’Orientation et des Métiers, les départements de la Manche et de la Seine Maritime, a permis depuis 2021 de mettre en lumière le dispositif des "mini-stages" en entreprises et de multiplier par 4 le nombre d’immersions en

entreprises de jeunes normands. En 2024, ce sont plus de 4 000 jeunes qui ont été accueillis en entreprises pendant les vacances scolaires grâce au conventionnement proposé par les consulaires.

Destination métiers

Des stages pour les secondes

Plus de 22 000 lycéens normands en classe de seconde doivent effectuer un stage d’observation en milieu professionnel en fin d'année scolaire.

La plateforme Destination Métier propose des centaines d'offres de stages destinées aux Secondes. De la pharmacie au community management, en passant par l’informatique, les ressources humaines, la médecine vétérinaire... les entreprises de Normandie mobilisées s’engagent à offrir un réseau aux jeunes qui n’en ont pas !

Des clics et des métiers

Ce centre de ressources en ligne propose plus de 800 documents vidéo et jeux dédiés à l’information métiers et à l’orientation, témoignages de professionnels.

Des clics et des métiers

Cléor

Ce site apporte des informations régionales sur les métiers, les formations et les filières.

Cléor

"Parcours Métiers", le salon régional de l'Orientation

Le Salon de l'Orientation et des Métiers, c'est :

- 3 jours d’évènement pour participer à des animations ludiques, rencontrer des professionnels, observer des gestes métier et obtenir des informations

concrètes
- 15 pôles métiers pour découvrir les filières normandes et leurs métiers
- Une maison de l’orientatio
- Un espace "Voies de formation"

La charte "Fabrique des compétences"

L’objectif de cette charte est de proposer 10 000 périodes d’immersion par an et 1 500 ambassadeurs métiers répartis sur la Normandie à fin 2021.

Les signataires s’engagent à participer à l’effort régional pour l’orientation des jeunes, à les rencontrer et faire connaître leurs savoir-faire et les métiers exercés au sein de leurs structures. Les entreprises partenaires proposeront aux jeunes de rencontrer des "Ambassadeurs métiers" ainsi qu’une immersion dans leur lieu de travail pour y découvrir leurs métiers pendant 3 à 5 jours.

Cette offre s’adresse prioritairement aux élèves en formation initiale pour les aider dans leur choix d’orientation mais aussi aux personnes en activité professionnelle ou en reconversion. Les réseaux consulaires sont mobilisés au côté de l’Agence notamment pour promouvoir les périodes d’immersion en entreprise pour les jeunes pendant les vacances scolaires le cas échéant.

Les entreprises peuvent faire connaitre leur engagement et ainsi faire connaitre leur métier, ouvrir leur réseau, partager la passion de leur métier et valoriser leur image via destination-metier.fr ou en appelant le 07 85 42 83 09.

La communauté de communes Pays de Falaise est la première communauté de communes normande signataire de la charte de l’orientation.

Destination métier

Projecteur sur les métiers de l’hôtellerie-restauration

17 chefs étoilés et 183 restaurateurs ouvrent grand les portes de leurs établissements afin que les jeunes normands puissent découvrir les métiers de la Cuisine et du Service en salle. Les jeunes normands de 14 ans à 25 ans peuvent ainsi passer de 3 à 5 jours dans l’un des restaurants volontaires.

Les CCI et CMA sont habilitées à établir la convention entre le jeune et le restaurant. Cette phase de découverte peut ensuite déboucher sur la signature d'un contrat d'apprentissage.

S'agissant de la formation initiale par voie scolaire, les lycées normands proposent 85 formations, majoritairement en Bac Pro et CAP, dans le domaine de l'hôtellerie-restauration. Les lycéens ont accès à un panel de onze diplômes du CAP au BTS. Or, sur une capacité de 3 150 places proposées par la Région Normandie, il est constaté 20 % de places vacantes.

Les Olympiades des métiers - Worldskills

Les Olympiades des Métiers permettent à des jeunes de toutes régions et de tous horizons (apprentis, lycéens pro, étudiants, salariés…) de **mesurer leur savoir-faire dans une soixantaine de métiers très divers**, d'arts graphiques à web design en passant par chaudronnerie, horticulture, maintenance aéronautique, pâtisserie-confiserie, peinture automobile, taille de pierre, etc.

Chaque candidat doit réaliser, en un temps limité et en public, une série d'épreuves techniques liées à son métier.

Elles s'organisent en 3 temps forts. Le processus de sélection progressif au n**iveau régional et national** donne au maximum de jeunes l'occasion de tenter leur chance dans le but d'intégrer l'équipe de France des métiers afin d'arborer les couleurs de la France au **concours international.**

Au-delà de la compétition, cet événement est un excellent vecteur d'information et de communication sur les métiers et les formations.

69 jeunes Normands en route pour les finales nationales Worldskills 2025

Le 3 décembre 2024, 69 jeunes Normands ont été sélectionnés pour représenter la région aux finales nationales de la Compétition des Métiers Worldskills 2025.

Les finales nationales auront lieu du 16 au 18 octobre 2025 à Marseille. Les sélections régionales ont impliqué 425 jeunes dans 57 métiers variés, organisées dans 38 établissements de formation. Les finalistes bénéficieront de préparations physiques et mentales organisées par l’Agence de l’Orientation et des Métiers, avec trois week-ends de regroupement prévus.

Les médaillés nationaux pourront intégrer l’équipe de France pour les finales internationales à Shanghai en septembre 2026.